

Questions orales

taire. Il a émis un bulletin de gestion du personnel à cet effet.

Il reste encore quelques questions à régler, mais je crois que nous avons déjà accompli des progrès importants pour mettre en oeuvre cette décision.

Mme Catterall: Monsieur le Président, les excuses et les belles paroles n'apportent pas à manger ni ne permettent d'acheter des chaussures aux enfants.

Comme le dit la Commission des droits de la personne dans son rapport annuel, ou bien le gouvernement est sérieux en matière de parité salariale ou bien il ne l'est pas. Il ne l'est manifestement pas.

Le ministre va-t-il tenir parole ou la Commission des droits de la personne devra-t-elle enjoindre le gouvernement fédéral de donner l'exemple aux autres employeurs du Canada?

M. de Cotret: Monsieur le Président, d'abord, je tiens à assurer à ma collègue d'en face que nous ne plaisantons pas lorsque nous préconisons un salaire égal pour un travail égal. A preuve, nous avons créé le Comité mixte syndical-patronal sur la mise en oeuvre de la parité salariale.

Voici que la députée doute de notre bonne foi. Je viens de dire que la première phase de l'ordonnance est déjà terminée et 28 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent.

La deuxième phase est terminée, je dois dire, mais elle est aussi assujettie à l'approbation définitive du tribunal que nous attendons à l'heure actuelle.

La troisième phase est en marche et va bon train.

* * *

LE CODE VESTIMENTAIRE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. John Nunziata (York-Sud-Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Elle concerne la question du code vestimentaire de la GRC.

Il y a plus d'un an et demi, le commissaire de la GRC, M. Norman Inkster, a recommandé de modifier le code vestimentaire de façon à permettre aux membres sikhs de porter leur turban et leur poignard cérémonial. Pour une

raison inexplicable, le gouvernement tergiverse depuis 20 mois à ce sujet.

Le vice-premier ministre peut-il nous dire s'il est disposé à faire preuve de leadership progressif aujourd'hui en adoptant la recommandation du commissaire de la GRC pour assurer l'égalité de tous les Canadiens?

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, le solliciteur général est en train d'examiner la question avec la GRC et, après une étude approfondie du dossier, compte pouvoir offrir une solution dans un avenir très rapproché.

M. Nunziata: Monsieur le Président, ce sont des inepties. La GRC a déjà fait une recommandation.

Cette question est un véritable test de la tolérance, de la compréhension et de l'engagement du gouvernement à assurer l'égalité de tous les Canadiens. En retardant sa décision, il attise les flammes de l'intolérance et de la discrimination.

Je répète donc ma question: le gouvernement est-il prêt à faire preuve de leadership, s'il croit vraiment au principe de l'égalité, et va-t-il adopter la recommandation du commissaire de la GRC afin de permettre aux sikhs de devenir membres de ce service de police?

M. Lewis: Monsieur le Président, j'ai dit que le solliciteur général étudiait la question et qu'il rendrait une décision définitive très bientôt.

Une voix: Quel est le problème?

M. Lewis: Le problème est que le député n'arrive pas à s'entendre avec les autres membres de son parti sur la question du multiculturalisme.

* * *

• (1500)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, les comptes publics ont été déposés hier à la Chambre. A la page 115 des comptes publics, troisième partie qui porte sur la Société canadienne des Postes, on constate que les besoins en location de la société diminueront d'environ 65 p. 100 au cours des quatre prochaines années. Les baux de Postes Canada visent principalement des bureaux de poste ruraux logés dans des immeubles de Travaux publics.